

Berne, le 23 mai 2018

Destinataires

Partis politiques Associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne Associations faîtières de l'économie Autres milieux intéressés

Modification du Code civil suisse (changement de sexe à l'état civil) Ouverture de la procédure de consultation

Madame, Monsieur,

Le 23 mai 2018, le Conseil fédéral a chargé le DFJP de consulter les cantons, les partis politiques, les associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne qui œuvrent au niveau national, les associations faîtières de l'économie qui œuvrent au niveau national et les autres milieux intéressés sur le projet de modification du Code civil suisse (changement de sexe à l'état civil).

Le délai imparti pour la consultation court jusqu'au 30 septembre 2018.

La réforme tend à simplifier le changement de sexe à l'état civil et corollairement de prénom des personnes transgenres ou présentant une variation du développement sexuel, en remplaçant les procédures actuelles par une déclaration faite devant l'officier de l'état civil, sans interventions médicales ou d'autres conditions préalables.

Le projet et le dossier mis en consultation sont disponibles à l'adresse Internet www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html.

Conformément à la loi sur l'égalité pour les handicapés (RS 151.3), nous nous efforçons de publier des documents accessibles à tous. Aussi nous saurions-vous gré de nous faire parvenir dans la mesure du possible votre avis sous forme électronique (prière de joindre une version Word en plus d'une version PDF) à l'adresse suivante, dans la limite du délai imparti :

eazw@bj.admin.ch

Nous vous prions de bien vouloir nous indiquer le nom et les coordonnées (tél. + email) de la personne à qui nous adresser en cas de question.

Monsieur Michel Montini (tél. : 058 462 58 61; email : michel.montini@bj.admin.ch) se tient à votre disposition les lundis et mardis pour toute question ou information complémentaire.



En vous remerciant de l'attention portée à la présente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Simonetta Sommaruga Conseillère fédérale